



HAL
open science

La parole comme technique cognitive incarnée et sociale

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. La parole comme technique cognitive incarnée et sociale. La Tribune internationale des langues vivantes , 2012, 52-53, pp.44-55. hal-00770352

HAL Id: hal-00770352

<https://hal.science/hal-00770352v1>

Submitted on 5 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Bottineau

CNRS, MoDyCo, Université Paris Ouest

La parole comme technique cognitive incarnée et sociale

1. Le débat initial

Dans la *Phénoménologie de la perception*, et plus particulièrement dans la première partie « Le corps », chapitre VI « Le corps comme expression de la parole », Merleau-Ponty défend diverses positions phénoménologiques qui aujourd'hui encore demeurent assez largement provocatrices (perçues comme contre-intuitives, voire paradoxales), et, en conséquences, assez largement ignorées des linguistes – ignorées au sens de : non prises en compte dans la construction phénoménologique de l'objet étudiée, des hypothèses qui devraient être motivées par cette construction, et des propositions descriptives et modélisatrices à réaliser. Cet état de choses s'explique aisément et n'a rien de « déshonorable » :

- d'une part, intégrer à l'étude du langage le fait biomécanique suppose un revirement par rapport aux orientations dessinées par Saussure, lesquelles préconisent l'autonomie de la linguistique en regard des disciplines connexes (biologie, psychologie, anthropologie, éthologie, philosophie, neurologie, psychanalyse). Les travaux en question concernent le rapport entre le geste et la parole (McNeill 2005), l'ancrage neurobiologique de la production lexicale (MacNeilage & Davis 2001), l'implication de la motricité vécue ou simulée dans la production d'une image acoustique consciente lors de l'interprétation auditive des signaux langagiers (Liberman & al. 1967, Liberman & Mattingly 1985), l'ancrage de la syntaxe dans la motricité (Allott 1995). Rares sont les théories qui tentent de relier concrètement l'expérience de l'articulation et de la motricité à des actes de production du sens au point d'être en mesure de produire des analyses applicables à des langues particulières et de pleinement relever de la linguistique (Philps 2009 pour l'anglais, Tobin 1997 et Bohas 2006 pour les langues sémitiques

- d'autre part, porter sur la biomécanique vivante un regard phénoménologique en première personne, qui prenne en compte l'expérience et la signification du vécu et pas uniquement les manifestations factuelles envisagées « du dehors »¹, suppose la prise en compte comme faits empiriques cardinaux des phénomènes inobservables et intestables expérimentalement, tels que la parole intérieure (endophasie) et la nature psychologiquement vécue du sens des mots et des phrases, pour soi-même comme pour autrui. Cette démarche concerne des philosophes comme Merleau-Ponty et Lavelle (1942) mais à aucun moment elle n'est intégrée en linguistique (si ce n'est par Guillaume dans les *Prolégomènes*, mais en termes très généraux, lorsqu'il discute de la fonction hominisatrice du langage et du rôle de la parole dans la capture formalisatrice des intuitions fugaces). La chose est pourtant réalisable et applicable en typologie linguistique (Bottineau 2010ab, 2011), mais au prix d'une évolution conceptuelle et d'un renouvellement terminologique assez coûteux.

¹ « Appliquée au langage, la phénoménologie n'est justement pas la linguistique qui essaye d'étudier et de constituer le langage comme *objet* dans sa « double articulation » : comprendre comment les phonèmes et les monèmes s'assemblent et voir comment se fait la relation entre les signifiants et les signifiés. Il s'agira au contraire d'étudier le langage *comme mien*, c'est-à-dire le *phénomène* du langage en tant que *je parle*. Comprendre ce qui se passe lorsque je parle c'est tenter de comprendre la *logique incarnée du sujet*. » (Philippe Gaudin, « Révélation monothéiste et phénoménologie du langage selon Merleau-Ponty », <http://oratoiredulouvre.fr/articles/revelation-monotheiste-et-phenomenologie-du-langage-selon-merleau-ponty.html>

On comprend donc la réticence envers une démarche qui suppose à la fois la prise de risque de l'interdisciplinarité et l'exposition à la critique de l'infalsifiabilité poppérienne des prétendues données et supposés processus. Et pourtant, à refuser de s'engager minimalement dans cette voie, on prend le risque de se concentrer sur une sélection tronquée des manifestations du fait langagier, de s'enfermer dans des évidences simplistes comme : « la parole manifeste les idées » et « sert à communiquer », le langage « représente » et « schématise » le « monde », chaque langue est une réalisation particulière de ce couple, et ainsi de suite. Et à accepter cet engagement minimal, on aboutit à certains repositionnements cruciaux de nature à faire évoluer profondément notre regard sur le fait langagier, la nature des données empiriques à admettre comme objet d'analyse, le contenu du questionnement à appliquer, et au bout du compte la manière dont on réalise la grammaire d'une langue et, surtout, dont on l'enseigne, pour une langue première comme pour une langue seconde. Dans les lignes qui suivent, on se propose de repartir de certaines de ces propositions, de faire évoluer leur formulation dans un contexte actualisé, et d'aboutir à des propositions concrètes.

Merleau-Ponty nous dit essentiellement qu'il n'y a pas de pensée sans parole et que l'expérience de l'acte de pensée coïncide avec l'expression corporelle de la signification :

La pensée n'est rien d'« intérieur », elle n'existe pas hors du monde et hors des mots. Ce qui nous trompe là-dessus, ce qui nous fait croire à une pensée qui existerait pour soi avant l'expression, ce sont les pensées déjà constituées et déjà exprimées que nous pouvons rappeler à nous silencieusement et par lesquelles nous nous donnons l'illusion d'une vie intérieure. Mais en réalité ce silence prétendu est bruisant de paroles, cette vie intérieure est un langage intérieur. La pensée « pure » se réduit à un certain vide de la conscience, à un voeu instantané. L'intention significative nouvelle ne se connaît elle-même qu'en se recouvrant de significations déjà disponibles, résultat d'actes d'expression antérieurs. Les significations disponibles s'entrelacent soudain selon une loi inconnue, et une fois pour toutes un nouvel être culturel a commencé d'exister. La pensée et l'expression se constituent donc simultanément.

Cette approche s'inscrit dans une théorie générale du corps selon laquelle les différentes fonctions corporelles, y compris la fonction sexuelle, sont munies d'une « intentionnalité et un pouvoir de signification », propre aux espèces et aux communautés : nous comprenons le regard sexualisé d'un humain en instance de désir, mais pas celui du chien ou du hanneton ; nous comprenons le sourire complice ou ironique d'un proche, mais, en tant que Français avec son expérience, je ne comprends pas forcément le sourire d'un commerçant chinois du treizième arrondissement parisien, ou du moins ai-je la suspicion de cette incompréhension. L'un des révélateurs que la parole manifeste matériellement l'acte de pensée réside évidemment dans l'expérience du discours intérieur, l'endophasie. Si l'on adopte une posture encodagiste selon laquelle la parole encoderait par un formalisme incarnable des représentations constitutives des idées « intérieures » du sujet, intransmissibles en l'état et non publiables sur l'agora autrement que sous la forme d'évènements ou traces percevables par autrui (la phonation et la trace graphique), on se heurte à l'inutilité fonctionnelle de l'endophasie, sauf à évacuer l'endophasie du fait empirique. En linguistique, rares sont les auteurs qui ont cherché à intégrer ce fait. L'un des plus remarquables en la matière est Gustave Guillaume (1883-1960), fondateur de la psychomécanique du langage : dans les *Prolégomènes* (initialement publiés par extraits dans les *Principes de linguistique théorique*), Guillaume défend l'idée selon laquelle l'expérience de la parole intérieure est avant toute chose l'expérience d'une capture par des formes organisatrices et représentationnelles, capture d'évènements sémantico-psychologiques intuitifs et fugaces, capture et organisation sans laquelle ces évènements fugaces seraient voués à échapper à l'attention consciente et la mémoire, et à disparaître. Guillaume voit ainsi dans la parole d'abord un acte constitutif de la lucidité humaine et prête au langage une fonction hominisatrice, et secondairement une

fonction communicative, une adressabilité à autrui par somatisation vocale des formes mentales extériorisables, ce qui fait de la communication une récupération opportuniste, un développement utile de la faculté intérieure, presque un détournement, sans plus. On distingue donc en tout trois types de positions : (i) la parole encode la pensée, qui lui préexiste de manière autonome (Laplane 2000) ; (ii) la parole capture la pensée selon des actes de représentations formalisés par des psychosystèmes constitutifs de la langue (psychomécanique du langage guillaumienne) ; (iii) la parole constitue la pensée et lui « donne corps », la symptomatisant pour autrui lorsqu'elle se manifeste corporellement, ou pour soi-même lorsque l'expression est confinée sous la forme d'une impression imaginaire (Merleau-Ponty). Cette dernière approche suppose que la pensée humaine soit exclusivement langagière, et Merleau-Ponty s'attache à suggérer que l'impression d'une intention construite de signification pré-langagière est une illusion.

Des trois conceptions évoquées supra, il émerge évidemment la contradiction classique : si la parole n'est qu'instrumentale dans l'encodage de la pensée, comment expliquer l'effet de son expérience endophasique ? Si l'expérience de la parole est constitutive d'un acte de pensée, comment expliquer l'impression d'intentionnalité qui caractérise la parole adressée, et comment admettre l'exclusivité du langage sur les fonctions intellectives ? Pour sortir de cette polémique, il convient de poursuivre, précisément, la construction phénoménologique de l'expérience de l'activité langagière par les interactants.

1. Tout mot est un fragment de discours d'autrui

La définition saussurienne du mot, la relation signifiant / signifié, telle que la présente la vulgate saussurienne du moins, passe curieusement à côté d'un autre élément central de cette même vulgate : « la langue est un fait social ». Le mot, par définition, est un segment acoustique récurrent que tout un chacun a l'occasion de rencontrer au sein des répliques d'autrui ; il constitue une *figure proposée* par le lexique d'une langue – « figure proposée » dans le même sens que « figure imposée » en patinage artistique. Chaque locuteur a la possibilité de reproduire cette figure en contexte adéquat : le mot, pensé en tant qu'occurrence vécue dans l'expérience motrice et sensorielle, fonctionne comme une *unité d'action vocale*. Le mot dont le locuteur reproduit une occurrence dans un contexte donné se présente comme analogue à un nombre ouvert d'occurrences antérieures qu'il a pu rencontrer à l'occasion d'interactions verbales épisodiques précédemment vécues : la reproduction de l'unité vocale en tant qu'action motrice, réelle ou imaginée, induit la reproduction d'un effet sensoriel multimodal (auditif, tactile, visuel) conforme à celui qui a déjà été rencontré lors des occurrences précédentes du mot. Du côté de la sémantique lexicale, un locuteur en acquisition de sa langue apprend le sens des mots en situation interactionnelle, dans le contexte du discours dont il est extrait et en prise avec la situation interlocutive cadrée par le « monde » où se co-déterminent et co-agissent les partenaires dialogaux. Le mot *chien* est utilisé dans un ensemble de contextes dialogaux routiniers où il est question des comportements de l'animal, du rapport affectif que l'on peut entretenir avec lui, de son apparence esthétique, de sa santé, de sa présence ou de son absence, du plaisir ou de la gêne qu'il apporte, etc. A travers la prolifération de ses emplois, le mot *chien* est rencontré en association à un ensemble ouvert d'éléments de connaissance (concernant les actions, les propriétés, les valeurs, les affects, les projets) qui émanent en tout premier lieu des environnements interactionnel et discursif dans lesquels il survient, et très secondairement du rapport à l'être-chien lui-même, qui n'est en aucun cas tenu d'être physiquement présent au moment de la production du mot : le « référent » ne joue pas de rôle de stimulateur obligatoire de représentation à encoder, et les propriétés de ce « référent » ne sont pas les éléments contextuels prégnants qui président à la

formation de la sémantique lexicale du mot. Le réemploi du mot rappelle prioritairement aux usagers non pas ce qu'ils savent du chien en tant que catégorie qu'ils auraient formée à l'occasion de leurs expériences réitérées des êtres-chiens, mais ce qu'ils en ont appris à l'occasion des interactions verbales multiples en lesquelles le mot chien en tant qu'unité d'action vocale s'est présenté dans un contexte interactionnel et discursif donné, lequel contenait éventuellement un chien en situation, ou pas, et pouvait même ne pas référer du tout à un animal concret, comme dans les tours figés dits métaphoriques « je lui réserve un chien de ma chienne », « je ne serai pas chien avec toi », « elle a du chien, cette nana », voire détournés de leur catégorie référentielle de prédilection (*chien de fusil*). Ce fait est particulièrement net dans le cas d'enfants qui, en un âge très jeune, rencontrent de manière répétée le mot *cochon* dans le tour *tu manges comme un cochon* alors même qu'ils n'ont jamais rencontré l'animal (même sous la forme d'image de livre ou de dessin animé) : soit ils interprètent « comme-un-cochon » globalement comme un adverbe synonyme de « salement », soit ils construisent provisoirement pour le mot « cochon » une interprétation transitoire du type « personne mangeant salement » (non reliée à l'animal). Cette définition est inexacte et insuffisante en regard du dictionnaire, mais inférable à partir des seuls interactions et suffisante pour fonctionner dans cette classe de situation interactionnelle domestique, en sorte que personne – ni l'enfant, ni l'adulte – n'est en mesure de seulement détecter l'écart qui différencie les sémantiques lexicales de l'un ou de l'autre, du moins tant que l'enfant ne rencontre pas une situation interactionnelle inédite qui le contraigne à reconsidérer totalement sa position sur le sens du mot (comme cet enfant que j'ai entendu s'exclamer « c'est un cochon, ça ? » face à l'animal dans une ferme – visiblement choqué de s'apercevoir qu'on ait pu le comparer à une chose pareille). Un autre exemple révélateur est celui de cet enfant de deux qui s'exclame « c'est le bordel » [sic, sans le /R/] en réaction à l'exaspération exprimée par son grand-père, qui venait de perdre du temps dans des embouteillages causés par des travaux d'un côté et une manifestation de l'autre : l'enfant ignorait évidemment le sens du mot « bordel », voire ne l'avait même pas isolé comme mot, mis avait entendu des occurrences de la même exclamation complète dans des situations d'exaspération analogues, et était donc en mesure de reproduire correctement la corrélation entre un état émotionnel d'autrui (identifié par empathie) et une production verbale qui en est « l'expression » (au sens merleau-pontyen), laissant l'adulte dans la perplexité – et l'incapacité d'imaginer que l'on puisse produire les effets adéquats en usant de mots et expressions dont on ne connaît pas le « sens » (notionnel et référentiel).

Sur la base des propriétés qui précèdent, il convient donc de définir le mot comme un opérateur, un geste incarné fourni en modèle par la communauté, de réminiscence intentionnelle : de même que la dégustation d'une madeleine et le parfum d'une tasse de thé peuvent susciter la résurgence mémorielle accidentelle et fortuite d'une situation singulière vécue, la « manducation » d'un mot (terme de Marcel Jousse) est de nature à stimuler la récupération intentionnelle d'un réseau ouvert d'impressions et de connaissances acquises à l'occasion d'épisodes dialogaux antérieurs non mémorisés en tant que tels, connaissances organisées par réseaux associatifs hiérarchisés et reliés à des souvenirs situationnels (tels que l'attitude de l'invective lorsque « Chien ! » est employé isolément et comme insulte dans les bandes dessinées). Culioli 1981 a insisté sur l'hétérogénéité des propriétés physico-culturelles enregistrées par la « notion » : l'acte intellectuel, le « signifié », stimulé par l'acte corporel, le « signifiant », est la réactivation d'un réseau de mémoire associative dont seule une région pertinente est activée par le contexte dans lequel ce signifiant est réutilisé. La conséquence est que l'expérience de la réalisation d'un mot doit être comprise comme un *acte de conscience*, un geste cognitif intentionnel exécuté par une mise en œuvre corporelle conforme à un modèle social, somatisée ou imaginée, et que cet acte de conscience se présente comme un

potentiel associatif dont le contenu dépend prioritairement des pratiques contextuelles routinières dans lesquelles ce mot s'inscrit habituellement.

Selon ces propriétés, le mot ne peut en aucun cas encoder un acte de conscience subjectif qui ne dépendrait que de l'expérience personnelle. Il ne peut au contraire que reproduire un acte de *conscienc*es au pluriel, de conjonction attentionnelle, relatif à un protocole interactionnel coutumier. Lorsque le mot *chien* est utilisé en présence de l'être-chien, il va produire conjointement chez les locuteurs la récupération d'un ensemble de savoirs, d'impressions, et mettre à disposition un ensemble ouvert d'associations possibles tout à fait autres que ceux que la semiosis non-verbale de la situation permet – « autres » par leur caractère intersubjectivement conventionnel et par leur étendue ou leur portée (en raison du nombre et de la diversité des emplois discursifs antérieurs). Ceci fait du mot un *amplificateur d'intelligence* (à la fois au sens étymologique et au sens anglais actuel de « renseignement ») : si la perception non verbale *enseigne*, l'interaction verbale *renseigne* au-delà des enseignements initiaux. Si la vision du chien rappelle les savoirs acquis au contact du chien, l'audition du mot rappelle les connaissances acquises au contact du mot dans la diversité des rencontres verbales passées. Le mot active ainsi un savoir alternatif qui se superpose et complète le premier, de nature non figurative, mais véridictoire, s'articulant avec lui selon un rapport que l'on ne peut réduire à un fait de référence. A fortiori, lorsque le mot est utilisé en l'absence de l'être chien, voire en l'absence de toute pertinence de la catégorie de chien, le fonctionnement reste le même : l'effet de sens produit est conforme à celui des occurrences antérieures du même mot dans des conditions analogues (figement, invective), et la question de la métaphore, de l'écart entre la catégorie générale et l'effet particulier constaté, n'est d'importance que si l'on tient absolument à rattacher le sens d'un mot à une catégorie objective construite lors de la rencontre d'objets et d'évènements non verbaux. L'ancrage discursif et dialogal de la sémantique lexicale est la condition nécessaire et suffisante pour la possibilité de l'abstraction : un mot qui tire son sens des contextes où il s'inscrit peut se dispenser de référent matériel indexicalisable par des moyens non verbaux ; et même un mot « concret », dont la notion est corrélable à une catégorie elle-même extractible d'occurrences matérielles non verbales comme celles de l'interaction non parlée à l'être-chien, se pare d'un effet de sens abstrait, non figuratif – en phénoménologie de troisième personne, on peut dire que la notion de chien se relie à une catégorie glissable par un prototype muni de traits inhérents et afférents glosables par une définition encyclopédique (apparence générale, comportement, relation habituelle au contexte humain) ; mais en phénoménologie de première personne, force est de constater que l'emploi du mot *chien* dans son sens le plus ordinaire suscite un effet de sens non figuratif – on « fait sortir le chien » sans penser ni à son apparence, ni à la matérialité du geste. La compréhension est, précisément, l'effet de satisfaction obtenu par la reconnaissance de l'entité concernée et de son inscription pragmatique, et cet effet de satisfaction intentionnel dispense du besoin de construire une représentation figurative consciente au coût cognitif considérable. Penser verbalement, ce n'est pas imaginer une scène visuelle (ou convertir en mots une scène visuelle), c'est articuler des « paquets de savoirs préétablis » (les mots) selon des protocoles combinatoires régulés et aboutir à un évènement psycho-sémantique de nature distincte de la perception et de l'action empirique.

Si l'on accepte l'idée que le sens premier du mot est en réalité un effet intentionnel, la réactivation de savoirs acquis dans les contextes discursifs et interactionnels de ses emplois analogues antérieurs, on se dispense de la nécessité d'un rapport subjectif entre la catégorie et l'effet de sens, et on peut admettre que certains locuteurs puissent reconstruire a posteriori un effet de métaphore si leur attention se concentre sur l'isomorphie du mot dans ses différents emplois et si ce constat les amène à s'interroger sur le dénominateur commun qui fonde l'analogie. Cette approche consiste donc à reconsidérer le statut du mot dans le cadre d'une

inversion du rapport stimulus / réponse : ce n'est pas une représentation qui appelle un mot, c'est au contraire la réalisation d'un mot en tant qu'action motrice-sensorielle bouclée qui suscite, pour soi-même comme pour autrui, l'activation d'un cheminement sémantique ouvert, mais protocolairement construit dans le cadre d'interactions normées.

2. La parole comme technique cognitive

Ceci revient à dire que le mot en particulier, et la parole en général, sont une manière « d'agir sur la pensée » et de la transfigurer, une modalité de l'action par laquelle des pensées d'un certain type peuvent être produites : l'activité langagière est un générateur d'effets socialement normés et intersubjectivement distribués, avec les effets de coordination interactive que cela suppose. L'effet d'une unité lexicale donnée dépend prioritairement de la tradition contextuelle et interactionnelle dans laquelle elle s'inscrit différenciellement pour chacun des interlocuteurs, qui sont plus ou moins sur la même longueur d'onde dans une langue donnée, mais ne prennent conscience de la différence qui les oppose qu'en cas d'accident dans la coordination intersubjective (par exemple, « avoir du chien », censé être un compliment, peut être diversement pris selon l'historique de l'expression pour tel ou tel locuteur). A fortiori, deux mots homologues dans deux langues données, *chien* et *dog*, divergeront sémantiquement en raison de la diversité des modes d'inscription contextuelle et des relations au reste du lexique (l'anglais présente un verbe *to dog somebody's footsteps* et oppose *chien* et *hound* avec des « sens » différents – des effets de mémoires associatives propres aux contextes discriminants dans lesquels l'un et l'autre se rencontrent usuellement) constitutives de la « valeur » saussurienne. Pour la typologie linguistique et la traduction, cette conception prédit la situation que l'on observe : une certaine dose d'universalité et de traductibilité, parce que les humains habitent un monde relativement commun muni de contraintes partagées (la gravitation, la bipédie, l'horloge circadienne, les fonctions physiologiques de base...) ; mais un monde varié dans l'espace et dans le temps, et surtout un monde autour duquel se développent des routines interactionnelles variables et en évolution historique permanente, constitutive des « langues » et de la variation intralinguistique.

Apprendre à utiliser le lexique d'une langue, c'est apprendre à reproduire, sur soi-même comme sur autrui, les effets de réminiscence associative et combinatoire que l'on a déjà vécus par le même lexique dans ses contextes habituels : ceci fait du mot comme unité d'action l'instrument incarné de l'exécution d'une technique, dont la finalité est non pas la « transmission de l'information » ou « l'encodage de représentations », mais la production d'actes de conscience intersubjectivement distribuables parce que structurellement conformes à des protocoles impressifs partagés par le groupe et caractérisant culturellement une communauté. Ainsi définis, ces « actes » permettent aussi bien de coordonner plusieurs attentions humaines dans la durée autour d'un projet sémantique fédérateur que de prendre le contrôle de « sa propre pensée » en s'imposant à soi-même, dans la durée, l'exécution du protocole langagier qui concentre l'attention et focalise la conscience sur un acte de production ciblé dans son intentionnalité et régulé dans son *modus operandi*. Dans le cas de l'endophasie, le paradoxe qu'il convient de maîtriser est que dès l'instant où un sujet pensant simule imaginativement sa propre activité de parole, se concentre sur le rêve éveillé de sa phonation et de l'anticipation auditive qui en résulte, il détourne son attention de la perception du monde environnant et la refocalise sur les accidents perceptuels fictifs que sa propre imagination engendre – ce qui revient à le libérer complètement de l'emprise du monde matériel : comment libérer la conscience des choses imposées par le monde, si ce n'est en imposant par la motricité à ce monde des accidents perceptuels, réels ou imaginés, qui concentreront l'attention sémiotique interprétative ? Parler ou penser, c'est une manière pour

le sujet humain de « se faire être le monde » pour soi-même comme pour autrui, de devenir momentanément le seul émetteur d'impressions qui compte vraiment, de prendre le contrôle de la stimulation du sens, et de pouvoir la diriger vers des effets intentionnels atteignables, élaborables selon le protocole habituel propre à une langue – la ressuscitation d'associations de savoirs par le lexique, l'activation de protocoles combinatoires par la morphologie grammaticale, l'exécution de protocoles séquentiels en syntaxe. En somme, comme l'avait envisagé Leroi-Gourhan 1964, *la parole est une technique cognitive*, une *tekhnê kognitike* pour faire écho à Denys le Thrace par un néologisme hybride improbable : un art de susciter des effets sémiotiques et psychosémantiques communs par des actes corporels communs. L'inscription de l'enfant dans le groupe passe, précisément, par la découverte des « règles » de pratique (et non de computation) qui lui permettent d'être recruté comme acteur et comme joueur dans la « partie de parole » perpétuellement en cours dans le groupe social qui se présente à lui à sa naissance, et son positionnement familial, affectif, social, dépendra largement de sa capacité à exceller, ou non, dans cet art de produire des événements mentaux distribuables, adressés autant à soi-même (ses propres actes de pensée) qu'à autrui (ses contributions à la dynamique du groupe). Le langage n'est pas un « instrument » au sens où on ne peut le réduire à un système d'encodage générique de catégories communes ni la parole à un encodeur spécifique d'idée ponctuelle ; en revanche, la parole est une « technique » en tant que système comportemental apte à produire des effets intentionnellement dirigeables, sur soi-même comme sur autrui, sans que l'on puisse réduire la parole à une fonction unique : la parole est polyfonctionnelle (elle permet de communiquer, de se fédérer soi-même, de coordonner le groupe, de s'occuper pendant les temps morts, de se soulager ou se faire plaisir, de relancer son intérêt...). Cette technique est un fait social incontournable auquel l'enfant est tenu de se relier participativement à la fois pour se raccorder à autrui à la suite de la parturience et pour former son propre être à l'aune de l'image que présente autrui dans les rapports interactionnels (l'épiphylogenèse). Ce point est important : la théorie de la polyphonie de Ducrot et Anscombre, de même qu'une partie de la linguistique guillaumienne (les notions « d'idée regardante » et « d'idée regardée » dans la théorie des modes verbaux et des propositions dans la phrase complexe), modélisent l'énoncé comme la mise en scène d'une pluralité énonciative où s'articulent plusieurs « voix » (Ducrot) ou sous-instances psychologiques simulées (Guillaume). Or selon la psychanalyse la psyche humaine est, précisément, une agora de cet ordre. L'apprentissage d'une langue revient donc à apprendre à produire en soi-même et pour soi-même un modèle formalisé du dialogisme extérieur, par reproduction et incorporation des formes qui en suscitent les effets : le sujet parlant apprend ainsi à articuler ses propres instances psychanalytiques avec celles qu'il apprend à produire selon les modèles sociaux fournis par la pratique des interactions verbales. La question n'est donc pas tant de savoir en quoi le langage reflète l'inconscient que de savoir en quoi il propose un modèle d'organisation articulable au rapport conscient / inconscient, et comment cette rencontre se traduit symptomatiquement dans les réalisations langagières. En cela aussi, la parole est une technique d'auto-formation et de réalisation du soi interactif dans les cadres dialogaux.

3. Le rôle de la « grammaire » dans la technique cognitive de la parole

Une langue ne possède pas seulement un lexique, elle présente également une « grammaire » constituée d'une « morphologie » (la variation des formes du nom – genre, nombre, cas... ; du verbe : modes, temps, personnes, voix... avec une forte variation typologique selon les classes de mots et de catégories rencontrées : particules du japonais, classificateurs nominaux des langues bantoues...) et d'une « syntaxe » (contraintes d'ordre des mots et marqueurs dans les

différentes classes de propositions et de groupes de mots). Dans notre perspective, à partir du moment où on conçoit la parole comme une technique cognitive au sens précédemment défini, la question de la « grammaire » devient celle de la contribution des unités d'actions morphologiques dans l'économie générale de la production du sens, et la syntaxe se présente comme un « formulaire », un protocole, un enchaînement routinier d'opérations qu'il s'agit de définir. Ces questions ont été largement abordées par les approches instructionnelles (Cadiot & Visetti 2001, Col et al. 2010) et par la chronosyntaxe d'Y. Macchi (la phrase comme processus), avec différentes conceptions de la morphosémantique grammaticale – en particulier sur la question de l'invariance : un opérateur donné est-il muni d'un invariant (« signifié de puissance », « forme schématique », « invariant métaopérationnel » selon les théories) ou agit-il comme un motif susceptible d'être reprofilé au gré des interactions contextuelles ? Sans entrer en profondeur dans ces débats, on illustrera ici par deux exemples ce que devient une « grammaire » lorsque la morphosyntaxe est reconsidérée comme protocole d'actions génératrices d'effets.

- *le cas des articles français*. Le fait est connu : il est extrêmement ardu d'enseigner l'utilisation de *un* et de *le* à un Russe ou à une Japonaise, apprenants dont les langues maternelles sont dépourvues des marqueurs correspondants. S'il s'agissait simplement pour ces articles d'encoder « l'indéfini » ou le « défini », on ne voit pas bien où serait le problème : quelle que soit sa langue d'origine, tout humain peut comprendre qu'une notion comme *livre* peut être pensée en relation à une cible déterminée (même générale) ou non déterminée, et que certaines langues marqueraient cette différence par des marqueurs *ad hoc*, d'autres pas, comptant sur le contexte et la bonne volonté divinatoire (ou computationnelle) de l'interprétant pour se faire une idée. Or, dans le cas des apprenants Japonais, l'enseignement du français langue étrangère montre que les choses se passent différemment : confronté à la nécessité d'utiliser l'article, l'apprenant fait montre de perplexité, d'impuissance, voire d'une forme de désespoir, parce qu'il ne « comprend » pas, ne « ressent pas » ce qu'on attend de lui ; dans sa propre langue, il n'a jamais été confronté à un effet cognitif analogue, et il n'a aucune idée de l'effet qu'il est censé produire sur autrui comme sur lui-même en utilisant les articles. Une technique d'enseignement pour résoudre le problème consiste à simuler le jeu interactionnel que l'on met en œuvre en les utilisant. La métaphore est celle du facteur déposant un paquet chez un particulier : pour déposer le paquet (= la notion lexicale) au domicile visé (= l'allocutaire), il doit absolument « sonner », « presser un timbre » (= l'article) annonçant le dépôt avant de le réaliser. Et selon que le « paquet » (la notion lexicale) se corrèle à une référence présumée inconnue ou connue du destinataire, il se présente deux timbres distincts – l'un « haut » (l'article indéfini) pour concentrer l'attention du destinataire sur la découverte de la corrélation, l'autre « bas » (l'article défini) pour dévier l'attention du destinataire d'une recherche inutile, la corrélation étant présumée connue et non innovante. Cette présentation très empirique de l'effet de l'article et de son rôle dans la technique cognitive à la française permet ensuite, dans la pratique de l'interaction, de réagir aux énoncés mal formés (**Passe-moi sel*) par une réponse du type « Eh ! Sonnette ! » et d'exiger de l'apprenant qu'il reformule son énoncé en s'appliquant à produire intentionnellement le geste protocolaire routinier par lequel, en français, on annonce systématiquement à l'autre la couleur « connue » ou « inconnue » du référent de la notion que l'on s'apprête à introduire. Ce geste caractérise le protocole d'introduction lexicale dans les langues romanes (et plus particulièrement le français, langue sans « article zéro » en dehors des figements). Il n'est pas en soi une nécessité universelle : bien des langues l'ignorent ; mais pour une communauté francophone entraînée à pratiquer une technique cognitive interactive qui le mobilise systématiquement, il est indispensable et son omission crée un malaise, quand bien même son absence ne compromet en rien la compréhension globale (cf. **Passe-moi sel*). De manière très générale, on peut caractériser les modes et temps verbaux, les cas nominaux, les prépositions,

en fonction de l'effet que suscite leur utilisation, de la manière dont cet effet intervient dans la séquence de production du sens, et de la manière dont il se profile contextuellement par l'interaction au contexte et savoirs disponibles (pour l'article, ceci concerne les valeurs génériques et spécifiques de un et le, qui sont toujours contextuelles, contrairement à ce que supposait la psychomécanique du langage).

- *le cas des structures syntaxiques du breton*. L'énoncé breton se caractérise par une forme conjuguée en deuxième position (comme en allemand), précédée d'un constituant initial variable, de toute nature et fonction (sujet, objet, attribut, circonstant). La « règle », en tant que pratique, est que le locuteur amorce son énoncé par le constituant prioritaire, à la fois celui qui motive sa prise de parole et celui par lequel il produira un effet ou impact efficace sur l'allocutaire-interprétant : « il fait chaud » se dit « tomm eo an amzer », littéralement « chaud est le temps », parce que le moteur de la prise de parole est la découverte de la sensation de chaleur à l'origine du bien-être (ou du mal-être) dont le locuteur diffuse la prise de conscience et sollicite confirmation. La complexité du breton tient au fait que n'importe quel constituant d'une phrase donnée peut être promu en position d'amorce initiale en rôle de focalisateur attentionnel ; ce trait de base en contrôle d'autres en cascade, tels que l'ajustement morphosyntaxique du verbe à l'initiale choisie (prolifération des structures de conjugaison), nécessité de particules préverbaux pour déterminer la nature du raccord du verbe à l'élément antérieur et divers autres, qui paraissent complexes et exotiques si on les envisage séparément, mais constituent une orchestration opératoire parfaitement cohérente et rôdée dès lors que l'on comprend ce qui la motive – le libre choix du focalisateur attentionnel initial retenu en amorce. Comme pour l'article français, une présentation raisonnée du « code de la parole » en breton, sa « grammaire », consiste donc à expliciter les modalités séquentielles par lesquelles on agit sur soi-même et autrui selon la focale retenue, et à préciser comment le reste de la structure et de la morphologie s'ajuste à ce choix initial motivé. Comme la morphologie, la syntaxe est l'un des contributeurs à la technique cognitive.

- *la prosodie du russe*. La phrase russe est connue pour présenter régulièrement des « phrases averbales ». Cette anomalie apparente cesse d'en être une dès lors qu'on la relie à l'intonosyntaxe de la phrase : si en français la phrase « cette table est sale » ne peut pas être caractérisée en syntaxe par l'intonation (on ne dit pas « cette table, est sale »), en russe c'est le cas, et le « sujet », matériau sémantique de départ dont le locuteur s'apprête à modifier les propriétés, s'achève sur un ton haut avec une brève pause qui en signale la clôture et amorce le « prédicat », seconde phase de l'élaboration du sens, celle où le locuteur focalise l'attention sur une propriété qui jusque là échappait à la connaissance ou la conscience. Le fait qu'en russe les deux étapes chronologiques de la procédure coïncident avec l'enchaînement intonatif rend inutile un verbe en position d'amorce du prédicat dès lors que ce verbe est sémantiquement neutre et n'apporte pas un événement particulier, comme « être ». En termes d'apprentissage, une présentation raisonnée de la grammaire du russe en tant que technique cognitive incarnée par des actes verbaux consiste à souligner comment on agit sur la focalisation de l'attention de l'autre au début du prédicat soit au moyen d'un verbe spécifique, soit par une intonation adaptée.

Conclusion

Concevoir la parole comme une technique cognitive, un protocole d'actions incarnées par le sujet mais régulées dans l'interaction par un protocole routinier et normatif de nature sociale, oblige à reconsidérer globalement le langage et son effet sur la condition humaine. Dans la théorie de l'enaction de Varela et Maturana, chaque espèce vivante constitue un domaine consensuel d'interaction (l'Umwelt de von Ueksküll) : un moyen convergent et efficace de

« se » produire un monde en fonction de la capture et du traitement des affects environnants, traitement lui-même déterminé par les modalités de l'action permise par le corps des individus de l'espèce, traitement évolutif en fonction de l'expérience acquise, des connaissances mémorisées et des projections et anticipations qu'elle permet et qui individualisent l'espèce et l'individu en son sein (« l'autopoïèse »). Dans ce cadre général, la parole, ou plus exactement la « parlance » (*linguaging*) en tant que modalité d'interaction entre sujets propre à l'espèce humaine et caractérisant constamment la coordination intersujets face à l'action dans le monde, peut être comprise comme un sous-domaine conventionnel d'interactions, un mode particulier d'action (vocale articulée) sur le monde permettant d'y produire une relecture, des impressions renouvelées, une vision différente de celle à laquelle on accède sans en passer par la verbalité. Les constituants descriptifs traditionnels de chaque « langue » deviennent des composantes actionnelles de cette procédure, et la sémantique devient la recherche de l'identification des effets obtenus. Redéfinir la parlance comme un sous-domaine conventionnel d'interaction illustre la propriété des comportements vivants présentée par Berthoz 2009, la simplicité : au-delà de la perception nourrie par l'action générale, la parole est une modalité particulière de l'action, génératrice d'affects perceptuels régulés, eux-mêmes symptomatiques d'une transfiguration de la « vision du monde », de l'exercice de la pensée, de la formation du soi psychique dans le cadre des rapports à autrui et de la coordination pragmatique, théorique, émotionnelle. La grande question est donc de déterminer ce que nous fait la parole, ce que nous faisons à autrui et à nous-mêmes quand nous parlons. Et surtout, il serait une erreur de croire que ces considérations d'ordre philosophique et psychologique sont sans effet pour la modélisation linguistique de la « langue » en tant que système de symboles désincarnés : dès lors que la parlance est pensée comme procédure régulée de génération corporelle d'accidents perceptuels sémiotiques et intentionnels, la structure même du signe et la séquentialité même de la syntaxe deviennent des paramètres pertinents et déterminants pour la modélisation des processus cognitifs interprétatifs recherchés. Le « système » fonctionne en tant que coordination intersubjective de comportements interactifs, et la parlance relève à la fois de la cognition incarnée et de la cognition distribuée. Les modèles grammaticaux que l'on propose pour une langue donnée peuvent être fortement affectés par cette prise en compte, tant dans les systèmes d'interprétations des effets de sens que dans la modélisation morphosyntaxique, comme je l'ai suggéré dans des travaux antérieurs sur la morphologie (théorie des cognèmes) et la syntaxe (basque et breton). Divers colloques récents ont contribué à coordonner ces types d'approches autour de langues diverses, et on peut s'attendre dans l'avenir à ce que ce courant de pensée connaisse un développement important.

Bibliographie

- ALLOTT R. 1995. "Motor theory of language in relation to syntax". In Marge E. Landsberg, *Syntactic Iconicity and linguistic Freezes*. Berlin: Mouton de Gruyter, 307-329.
- AUCLIN A., FILLIETTAZ L., GROBET A. & SIMON A. C. 2004. « (En)action, expérientiation du discours et prosodie ». *Cahiers de linguistique française* 26, 217-249.
- BERGOUNIOUX, G. 2004, *Le moyen de parler*, Paris : Verdier.
- BOHAS G. 2006. "The organization of the lexicon in Arabic and other semitic languages". In S. BOUDELAA, (ed.), *Perspectives on Arabic Linguistics XVI*, Papers from the sixteenth annual symposium on arabic linguistics, Cambridge, March, 2002, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 1-37.
- BOTTINEAU D. 2008. « The submorphemic conjecture in English: Towards a distributed model of the cognitive dynamics of submorphemes », *Lexis* 2, Toulouse.

- BOTTINEAU D. 2010a. « L'émergence du sens par l'acte de langage, de la syntaxe au submorphème », M. Banniard & D. Philips (éds), *La fabrique du signe, Linguistique de l'émergence*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, Interlangues, linguistique et didactique, 299-325.
- BOTTINEAU D. 2010. « La submorphologie grammaticale en espagnol et la théorie des cognèmes », G. Le Tallec-Lloret (dir.), *Vues et contrevues, Actes du XII^e Colloque international de Linguistique ibéro-romane, Université de Haute Bretagne - Rennes 2, 24-26 septembre 2008*. Limoges : Lambert Lucas, Collection Libero, 19-40.
- BOTTINEAU D. 2010b. « Language and enaction », J. Stewart, O. Gapenne, E. Di Paolo (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, MIT, 267-306.
- BOTTINEAU D. 2011. « Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et enactive dans les linguistiques cognitives », Guignard J.-B. (dir), *Linguistique cognitive : une exploration critique, Intellectica* 56, 2011/2, 187-220.
- CADIOT P. & VISETTI Y.-M. 2001. *Pour une théorie des formes en sémantiques, motifs, profils, thèmes*, Paris : PUF.
- COL G., APTEKMAN J., GIRAULT S. & VICTORRI B. (2010), « Compositionnalité gestaltiste et construction du sens par instructions dynamiques », *Cognitextes* 5, Numéro spécial AFLiCo 3 *Grammaires en Construction(s)*, consulté le 01/04/2011 : <http://cognitextes.revues.org/372>
- CULIOLI A. [1981] 1990. « Sur le concept de notion ». *BULAG n°8*, repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation, t.1 : Opérations et représentations*, Gap : Ophrys.
- GUILLAUME G. 2003. *Prolégomènes à la linguistique structurale 1*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME G. 2004. *Prolégomènes à la linguistique structurale 2*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- JOUSSE M. 2008. *L'anthropologie du geste*. Paris : Gallimard, TEL.
- LAFONT R. 1978. *Le travail et la langue*. Paris : Flammarion.
- LAPLANE D. 2000. *La pensée d'outre-mots, la pensée sans langage et la relation pensée-langage*, Institut d'édition sanofi-synthelabo.
- LAVELLE L. (1942) 2007. *La Parole et l'écriture*, L'Artisan du livre (1942) ; Le Félin, 2007.
- LEROI-GOURHAN A. (1964). *Le geste et la parole. I. Technique et langage. II. La mémoire et les rythmes*. Paris : Albin Michel.
- LIBERMAN A.M., COOPER F.S., SHANKWEILER D.P., STUDDERT-KENNEDY M. 1967. "Perception of the speech code". *Psychological Review* 74(6): 431-61.
- LIBERMAN A.M. & I.G. MATTINGLY. 1985. The motor theory of speech perception revised. *Cognition* 21: 1-36.
- MACCHI Y. 1986. « Du rôle du signifiant dans la genèse du sens énonciatif », *Langages*, 82, 67-82.
- MACNEILAGE P.F. 1998. The Frame/Content theory of evolution of speech production. *Behavioral and Brain Sciences*, 21, 499-546.
- MACNEILAGE P.F. & DAVIS, B.L. 2001. Motor mechanisms in speech ontogeny: phylogenetic, neurobiological and linguistic implications. *Current Opinion in Neurobiology*, 11, 696-700.
- MCNEILL D. 2005. *Gesture and Thought*. Chicago: University of Chicago Press.
- MATURANA, H. (1978), "Biology of language: The epistemology of reality". In G. MILLER and E. LENNEBERG (eds.), *Psychology and Biology of Language and Thought: Essays in Honor of Eric Lenneberg*, New York: Academic Press, 27-64.
- MATURANA H.R. & VARELA F.J. 1980. *Autopoiesis and cognition: the realization of the living*. Reidel, Dordrecht.

- MERLEAU-PONTY, M. 1945. *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard, coll. 'Tel'.
- OGIEN A. 2007. *Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein*. Paris : Colin.
- PHILPS D. 2009. « Conceptual transfer and the emergence of the sign », *CogniTextes* [En ligne], Volume 2 | 2009, mis en ligne le 10 décembre 2009, Consulté le 18 octobre 2010.
URL : <http://cognitextes.revues.org/180>
- SIMONDON, G. 1995. *L'individu et sa genèse physico-biologique*. Paris : Jérôme Millon.
- SIMONDON, G. 1989. *L'individuation psychique et collective*. Paris : Aubier.
- STEWART J. 1996. "Cognition = Life : Implications for higher-level cognition". *Behavioural Processes* 35: 311-326.
- STIEGLER B. 1994. *La Technique et le temps 1 : La faute d'Epiméthée*. Paris : Galilée.
- TOUSSAINT M. 1983. *Contre l'arbitraire du signe*, Paris : Didier.
- VALIN R. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Laval : Les Presses de l'université Laval, Québec.
- VARELA F., THOMPSON E. & ROSCH E. 1993. *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*. MIT Press, Cambridge.
- VYGOTSKY L.S. (1962). *Thought and Language*. E. KAUFMANN & G. VAKAR, eds & trans., Cambridge: MIT Press.
- WHITAKER R. *Encyclopaedia Autopoietica*, <http://www.enolagaia.com/EASIntro.html>